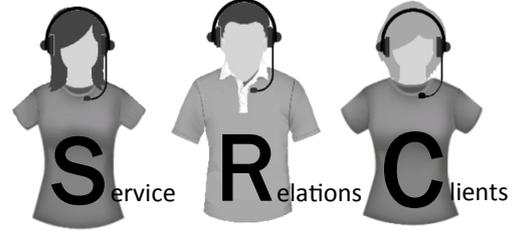




Les Brèves

Mars 2020 - n°20

du



Tour d'horizon

HISTORIQUE

Le 1^{er} janvier 2016, l'AVSC OF, l'AVSC ISE et le CCOS... (On ne sait déjà plus très bien ce que cela voulait dire... Pour faire simple les plateformes téléphoniques *Home* et *Mobile* de région parisienne) étaient réunies en une seule entité : le Service Clients Orange Ile de France, le SCO.

Enfin, une seule entité mais deux CHSCT: SCO Est IDF et SCO Ouest IDF. Il faut dire que la « bête » couvrait 7 départements géographiques !

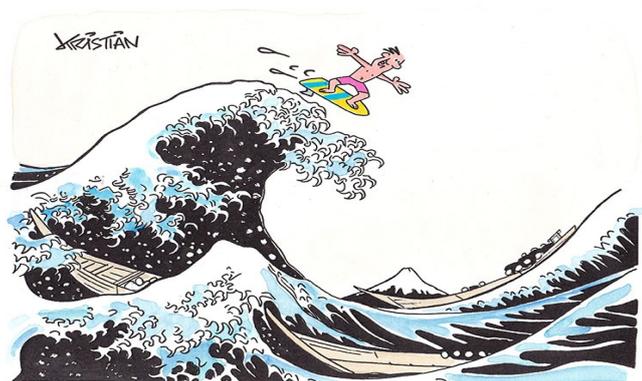
Aussitôt votre syndicat préféré décidait, pour créer du lien et donner les informations de façon privilégiée à ses adhérents, de rédiger régulièrement « **Les brèves du SCO** » et de vous les transmettre par mail pour plus de rapidité.

19 numéros à ce jour !

Devinez quoi ? Avec la mise en place des Comités Sociaux d'Entreprise, Orange en a profité pour réunir en une seule entité le SCO IDF Est, le SCO IDF Ouest et... l'UAT, la plateforme d'Assistance Technique. Toujours plus grands, agiles et élastiques !

Nous voilà devenus le Service Relations Clients IDF.

Bon, ben nous... Nous ne changerons pas. **Nous chouchouterons toujours nos adhérents... du SRC IDF pour le numéro 20 des... « brèves du SRC »** 😊



Shukan-Shincho 2014 (Japon)

OCEANE A L'HORIZON

Côté SI aussi les rapprochements sont de mise entre services.

Les délais sont forcément flous compte tenu des circonstances, mais l'application DALEMBERT (qui permet tant de choses pour les clients en ville ou réclamants) sera progressivement remplacée par OCEANE tant au SCO qu'à l'UAT pour une plus grande synergie.

Arrivée de Madame Béatrice de LAGREVOL

Le DUO du SCO IDF, Mr Bruno CAZALI est parti avec l'année ancienne. Depuis le début de ce mois de mars, c'est Mme de LAGREVOL qui lui succède. Elle prend ses marques progressivement et jusqu'aux mesures de confinement, elle passait sur les différents sites pour faire connaissance des équipes. Prise de fonction et démarrage gratinés!

Dossier : CORONAVIRUS

Vous devez le savoir par cœur. Ne l'oubliez jamais et appliquez à chaque minute :

Article 1 Prenez soin de vous et des autres.

Article 2 Lavez-vous les mains régulièrement et impérativement en rentrant de l'extérieur, en prenant votre temps avec du savon liquide ou en pain ou du gel hydro alcoolique (quand ça existe encore dans la nature.)

Article 3 Tenez-vous à au moins un mètre de distance des personnes à proximité.

Article 4 Restez chez vous dans la mesure du possible.

Article 5 Informez vos élus et délégués de toutes évolutions, situations, difficultés qu'elles soient personnelles ou dans vos équipes... *

***Compte-tenu des difficultés à être sur le terrain, (c'est-à-dire souvent... chez vous à votre position de télétravail) c'est TRES important !**

Pour bien défendre tous nos collègues, les élus CFDT ont besoin de vous.



Vos délégués syndicaux :

AUTRET Joëlle
GAIDOT Séverine
LECHAT Eric
SALVAT Guillaume,
TREMEAU Laurent

Vos représentants de proximité :

AUTRET Joëlle (Maillot)
DE MOOR Marie-Christine (Saint Michel)
ISNARD Nathalène (Montigny)
LECHAT Eric (Cergy)
PEDRO Linda (Cergy)

Vos représentants à la Commission Santé et Sécurité au Travail :

AUTRET Joëlle
TREMEAU Laurent

Pour ne pas allonger, ces brèves ;-)
vous trouverez leurs mails sous ANOO.

Tous vos élus sont frustrés de ne pas pouvoir être au milieu des équipes.

Ils sont, eux-aussi, condamnés au télétravail.

S'ils ne sont pas « visibles », soyez assurés et assurez vos collègues: **ils sont présents**, s'informent, échangent, téléréunionnent beaucoup et font remonter aussitôt toutes les difficultés dont ils ont connaissance ou qu'ils anticipent...

COVID 19

LE CORONAVIRUS FRANCHIT UN NOUVEAU PALIER



PCA Plan de Continuité de l'Activité

Orange, de par son rôle d'opérateur de télécommunication, a une obligation de continuité de service dans certains postes clés tels que les réseaux, le SAV, la réponse à tous les besoins des services d'urgences et de santé...

Référez-vous à l'application ANOO qui est régulièrement mises à jour.

Dans les grandes lignes, en temps que salarié Orange, 3 cas possibles :

Vous êtes concerné par le PCA.

Vous en avez été informé, vous devez continuer votre activité. Le télétravail devient la norme et le matériel nécessaire est fourni chaque fois que possible. Il faut vous déclarer dans l'application télétravail occasionnel, même si vous aviez des jours de télétravail régulier. Voyez ANOO, parfois c'est à renouveler chaque semaine.



Vous ne pouvez travailler car vous devez garder vos enfants, vous êtes aidant...

Signalez-le à votre manager et établissez une déclaration sur l'honneur. Plus de détail dans ANOO.

TÉLÉTRAVAIL



Le télétravail n'est pas possible pour vous.

Vous êtes maintenu à domicile sans télétravail possible et sans garde d'enfant. Votre activité est suspendue mais vous êtes rémunéré. ASA Coronavirus dans ANOO.

(Sous réserve des évolutions de l'actualité. Merci de votre compréhension car, de la rédaction à la mise en page et diffusion, nous pouvons avoir été pris de vitesse !)

DEBLOQUAGE DES ACTIVITES SOCIALES

C'était l'actualité brûlante, il y a encore peu... Et ça le redeviendra un jour !

La **CFE-CGC** est la première organisation syndicale chez Orange.

Sur le papier.

Cette organisation a fait campagne et promesses pour avoir des élus... Elle les a. Mais ils **refusent de faire le travail** et communiquent de façon sournoise : Ils ne peuvent bloquer les instances, comme cela se constate, puisque que tous les autres syndicats, ensemble, ont plus de voix qu'eux.

C'est de la manipulation perverse et cela augure mal de la déontologie et des principes de ceux qui la pratiquent.

En effet, aucun des autres syndicats ne peut bloquer non plus... Puisqu'ils ont encore moins d'élus et de voix que la CFE-CGC !

Et **pendant que les uns s'amuse, personne n'a plus de prestations et les relations sociales pour l'information et la défense des salariés sont au point mort.**

Cette situation ne pouvant durer, la CFDT, la CGT et FO, heureusement plus responsables et soucieuses des intérêts du personnel Orange que d'autres, ont décidé de former ensemble une équipe (avec 13 voix sur 25) au Comité Social et Economique Central (ancien CCUES) pour gérer notamment dossiers économiques, budgets, colonies de vacances, prestations handicap, aides aux frais de garde d'enfants, centres de loisirs de jour.



Il y a ceux qui fuient et ceux qui font !

Et il est tout de même paradoxal que ce soit un syndicat, à la base, de cadres qui refuse de prendre ses responsabilités. Cela donne une bien mauvaise image de nos managers !

Pour ce qui concerne l'Île de France, les « qui vous savez » ne veulent pas plus s'impliquer que leur collègues du national. FO, arrivé en tête, a trouvé un accord avec la CGT et SUD.

Pour notre part nous resterons fidèles à nos principes et rejoindrons les propositions si : profite à beaucoup de gens avec budget raisonnable, oui. (Profite à peu de gens avec budget élevé, non.)

Là aussi, la situation est donc débloquée. Trop tard pour les colonies de Pâques...

Mais de toutes façons 😞

UP UP UP

Et pour vous aider à patienter et vous remonter un peu le moral...

Votre syndicat vous l'avait annoncé, ça y est, c'est fait.

Bien sûr, vous êtes syndiqués pour des raisons sérieuses et parfois philosophiques et déontologiques (Si, si...on vous connaît !). Mais de temps en temps vous croisez quelques mercantiles capitalistes égoïstes qui vous demandent : à quoi ça sert de se syndiquer ?

Eh bien au syndicat télécoms prestataires IDF (c'est nous !)... ça sert aussi à s'offrir de petits bonheurs !

Notre partenariat avec UP est effectif. Vous avez du recevoir un mail avec vos identifiant et mot de passe. Vous pouvez désormais accéder à toute une gamme de prestations à prix réduit.

Des Activités Sociales et Culturelles made in CFDT et rien que pour vous !



Bises digitales
de toute le rédaction
et de vos représentants !